BTC PONTIVY
D 764 , KERNIVINEN
56920 NOYAL PONTIVY
Tél : 02 97 27 82 59
Agrément Ministériel N° 56S438, Siren : 484855754 APE : 926C

DEMANDE DE LICENCE PAPIER UNIQUEMENT POUR LES PREMIERES DEMANDE DE LICENCES FFBT

(à remplir en MAJUSCULES, y compris pour votre mail)

A déposer au club les jours d'ouverture en main propre à la personne de permanence ou à retourner chez :

MR LANTRIN Alain le hinguet 56120 LA CROIX HELEAN Port : 06.76.70.73.26

Demande pour une première licence. ☐

Demande de renouvellement de licence 2024 joindre le numéro de **Licence :** ______

Joindre autorisation parentale pour la personne « mineure »

Nom/Prénom (+ nom de naissance pour les dames)

____

.Date de naissance I__I__I__I__I__I__I Lieu de naissance__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I_ _ Dép___I__I

Adresse precise I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Ville __I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I Code postal: I__I__I__I__I__I

N° de téléphone (1 n° obligatoire) fixe :__________________________Portable__________________________

Mail (Important pour nos contacts) ____

J'autorise la communication de mes n° de téléphones et adresse Mail à la Fédération ainsi que mon droit à l'image pour tous produits de communication.

Date : .... **Signature :**

Attention à partir de cette année toutes les premières licences seront à enlever impérativement au secrétariat du club.

Catégories : **Seniors** 21 ans et + en cours 2024.
Cadets/Juniors : moins de 21 ans en cours 2024

		Votre règlement
Licence « senior » : H et F	65 euros	______
Licence « junior/cadet gars ou fille » :	30 euros	______
Abonnement revue FFBT : facultatif	12 euros	______
Assurance option 1 : facultatif	06 euros	______
Assurance option 2 : facultatif	08 euros	______
Cotisation Ligue de Bretagne ffbt « Obligatoire »		1.50 €
Frais administratif Club : « Obligatoire »		2,00 €
Achat 10 Séries dans sa catégorie (11ème offerte) 70€		______

Chèque à l'ordre du « BTC PONTYVY »

Documents à fournir obligatoirement pour toutes premières adhésions.

- Copie pièce identité
- Copie justificative de domicile de moins de trois mois
- Certificat médical d'aptitude au tir sportif
- Autorisation parentale pour les personnes « mineures »
- Carte de séjour pour les étrangers

Total : ______________ Additionner vos options

Nous remercions par avance tous les tireurs qui voudrons bien prendre des séries de tir en même temps que leur demande de licences.

Cadoret Arnaud, Président